

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 22.

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire son  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

on traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 8 Mars 1887

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héréditaire a visité, mardi dernier, les édifices publics et les maisons particulières qui ont eu, dans la Principauté, à souffrir des secousses du tremblement de terre du 23 février.

Le Prince s'est enquis avec le plus grand soin des dommages causés par le cataclysme, interrogeant les habitants avec la plus grande bonté et se faisant donner sur place les renseignements les plus précis par S. Exc. le Gouverneur Général, M. le Maire de Monaco et M. l'Inspecteur des Travaux Publics.

Chacun s'inclinait respectueusement sur le passage de Son Altesse Sérénissime, et des témoignages chaleureux de reconnaissance lui ont été prodigués par notre population si fidèle et si dévouée à ses Souverains.

Jeudi dernier, S. A. S. le Prince Héréditaire a reçu S. Exc. le Gouverneur Général, accompagné de M. Dugué, Secrétaire Général, et de M. de Clausade, Conseiller d'Etat.

S. G. M<sup>re</sup> l'Evêque, accompagné du Clergé et des religieux de la Principauté, a ensuite eu l'honneur d'être admis à présenter ses hommages au Prince.

Dimanche, le Corps Consulaire a été reçu à 2 heures et demie par Son Altesse Sérénissime. Hier lundi, le Tribunal Supérieur, le Parquet et les membres du barreau ont été admis au même honneur ainsi que la Commission Communale ayant à sa tête M. le Comte Gastaldi, maire, et ses adjoints, MM le Ch<sup>er</sup> de Loth et Hector Otto.

S. A. S. le Prince Héréditaire a déjeuné à Nice, le 5 de ce mois, chez LL. MM. le Roi et la Reine de Wurtemberg.

S. Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince Charles III près le Saint-Siège et près Sa Majesté I. et R. A. l'Empereur d'Autriche, est mort le 1<sup>er</sup> mars à Florence, après une très courte maladie. C'est une perte irréparable pour Son Altesse Sérénissime, dont il a été un serviteur aussi intelligent que dévoué; c'est un deuil pour la Principauté, où il ne comptait que des amis.

Le Commandeur Naldini, issu d'une vieille famille noble déjà connue au temps de la République Florentine, fut d'abord attaché à la Cour Grand-Ducale en qualité de Chambellan. Lorsque les Souverains de la Toscane, auxquels il resta toujours

fidèle, prirent le chemin de l'exil, il se retira à Rome, où le choix du Prince vint le découvrir pour le faire son représentant près la Cour Pontificale. Pendant plus de vingt ans, il remplit les délicates fonctions de Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime avec un dévouement, une habileté et un succès qui lui valurent l'estime de son Souverain, des Pontifes Pie IX et Léon XIII, et de tout le corps diplomatique accrédité à Rome. Il y était tenu pour un diplomate de premier ordre, et les importantes affaires qu'il a successivement traitées avec le Saint-Siège, à l'honneur et à l'avantage de la Principauté, prouvent que cette réputation était méritée.

Il appartenait à cette école diplomatique qui ne brusque rien, tourne les obstacles, sait attendre l'heure propice, et avec tact, et sans heurter les hommes, arrive toujours à son but.

Depuis quelques années, le Prince, de plus en plus satisfait de ses services et confiant dans ses hautes capacités, avait doublé sa tâche en l'accréditant à la Cour de Vienne. Il s'y montra aussi habile qu'à Rome, et lorsque la mort l'a frappé à l'improviste, au moment où il se rendait dans la Ville éternelle pour présenter à Léon XIII l'hommage filial du Prince, à l'occasion du dixième anniversaire du couronnement de Sa Sainteté, il venait de conclure un traité d'extradition entre l'Autriche Hongrie et la Principauté.

Le Commandeur Naldini avait reçu l'éducation la plus distinguée; son instruction très variée ne se bornait pas aux connaissances multiples requises pour former un vrai diplomate. Il était un fin littérateur, et les ouvrages qu'il a publiés témoignent que la langue italienne n'avait point de secrets pour lui. Il n'était pas moins remarquable par les qualités du cœur. Il aimait à obliger, et était naturellement généreux. Aussi a-t-il compté beaucoup d'amis que sa mort, survenue à un âge où il pouvait parcourir encore une longue carrière, affligera vivement.

Les dons de l'esprit et du cœur étaient rehaussés en lui par de profondes convictions religieuses; c'était un homme de foi ne se contentant pas de pratiquer la religion, mais s'occupant activement de l'entretenir et de la raviver autour de lui. C'est dans ces sentiments qu'il a rendu son âme à Dieu, entouré de sa femme, une grande chrétienne, de ses enfants et de ses petits-enfants inconsolables de le perdre, mais fiers de l'honneur de sa vie.

S. Exc. le Commandeur Naldini était Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles; Grand-Croix de l'Ordre

Pontifical de Saint Grégoire-le-Grand; Grand-Croix de l'Ordre de Saint Stanislas de Russie; Grand-Croix de l'Ordre de Takovo de Serbie; Grand-Croix de l'Ordre de l'Etoile Polaire de Suède; Grand Cordon de l'Ordre du Medjidié de Turquie; Commandeur de l'Ordre Pontifical de Pie IX; Commandeur de l'Ordre de Frédéric de Wurtemberg; Commandeur de l'Ordre de François I<sup>er</sup> des deux-Siciles; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis de Parme; Commandeur de l'Ordre du Mérite de Toscane; Chevalier de l'Ordre de Malte, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Toscane, etc., etc.

Jeudi dernier, à 10 heures, M<sup>re</sup> l'Evêque a célébré, ainsi que nous l'avions annoncé, une messe basse dans la cathédrale pour remercier la Providence d'avoir épargné notre cher pays, le 23 février dernier.

Notre vaste basilique offrait ce jour-là un édifiant spectacle. Rarement on y a vu autant de fidèles.

Une artiste de grand talent, M<sup>me</sup> Diaz, a chanté, à l'Offertoire, un Ave Maria de M. Bouault avec accompagnement de violon par M. Corsanego. A l'élévation, le chœur a fait entendre l'O Salutaris à quatre voix de Bordèse. Le Tantum ergo a été dit par M. Toubas, et la cérémonie s'est terminée par le chant du Te Deum.

Les autorités et les fonctionnaires de la Principauté, bien qu'il n'y ait pas eu d'invitations officielles, ont tenu à assister à cette messe d'actions de grâces qui avait attiré également un nombre inusité d'étrangers.

AVIS

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

Le Consul de France à Monaco a l'honneur de faire savoir aux personnes charitables, habitant la Principauté, dont la générosité s'est encore tout dernièrement hautement manifestée envers ses compatriotes infortunés, que toutes les offrandes destinées à secourir les malheureuses victimes du tremblement de terre dans les Alpes-Maritimes seront reçues avec reconnaissance à la chancellerie.

Monaco, le 1<sup>er</sup> mars 1887.

Le Consul de France à Monaco,  
E. DE LA MORLIÈRE.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de février 1887 a été de . . . 52,119  
Pendant le mois de février 1886, il n'a été que de . . . . . 50,019  
Différence en faveur de 1887 . . . . . 2,100

Le 2 mars, un bateau italien l'*Unione*, capitaine Gbio, venant de Cagliari (Sardaigne), est entré dans notre port avec un changement de vins blancs, et rouge qui, analysés le lendemain, ont été reconnus bons pour la consommation publique.

Le 3 mars, un yacht à vapeur anglais, le *Tuhona*, appartenant au baron de Walker, venant de Nice, est arrivé à Monaco où il est resté jusqu'à dimanche dernier. Ce bâtiment, commandé par le capitaine Douglas, est équipé de 29 hommes et jauge 233 tonneaux.

Le lendemain, nous revenait le yacht *Eros*, à M. le baron de Rohtschild, reparti samedi soir, et dimanche le *Vent Debout* et un vapeur côtier ont amené de Nice dans la Principauté, un certain nombre de touristes.

L'opéra *I Puritani*, que notre troupe lyrique donnera ce soir sur la scène de Monte Carlo, est la dernière œuvre du maestro Bellini. Il a été joué pour la première fois le 25 janvier 1835 au Théâtre-Italien de Paris par M<sup>lle</sup> Grisi, MM. Rubini, Tamburini et Lablache. Le succès fut immense, et le duo final : *Suona la tromba*, devint rapidement populaire. Le canevas de l'opéra est tiré du célèbre roman de Walter Scott : *les Puritains d'Ecosse*. Nous reparlerons dans huit jours de l'interprétation des *Puritani*, qui est confiée à M<sup>me</sup> Repetto-Trisolini, MM. Vergnet, Devriès et Povolieri.

Le Musée de Monaco est ouvert au public les mardi, jeudi et dimanche de chaque semaine, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Jeudi 10 Mars 1887, à 2 heures et demie  
16<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. Arthur Strack

- Symphonie en sol majeur*..... Haydn.  
(1<sup>re</sup> audition)  
A. Introduction et Allegro — B. Largo —  
C. Menuet (Allegretto) — D. Finale (Allegro con spirito).
- Ouverture du *Cid*..... Massenet.  
(2<sup>e</sup> audition)
- Le Rouet d'Omphale*..... Saint-Saëns.  
(Poème symphonique)
- Fragments symphoniques de la *Damnation de Faust*..... H. Berlioz.  
(Légende dramatique)  
A. Valse des Sylphes — D. Menuet des Follets.
- Suite d'orchestre sur *la Source*, ballet de..... Léo Delibes.  
(1<sup>re</sup> audition)  
A. Pas des Echarpes — B. Andante —  
C. Variation — D. Danse Circassienne.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi 1<sup>er</sup> mars 1887

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.  
PRIX DU CAP SAINT-JEAN (Handicap). — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 francs. 30 % au second; 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon.

- 1<sup>er</sup>, M. Welbore Ellis.  
2<sup>e</sup>, M. Henri.  
3<sup>e</sup>, M. Pinson.

Autres poules gagnées par MM. le comte de Neiva, Moncorgé et Grace.

Jeudi 3 mars

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.  
Gagnée par M. Pinson.

PRIX DE VINTIMILLE (Handicap). — Un Objet d'Art ajouté à une poule de 50 francs; 30 % au second et 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon à 25 mètres.

- 1<sup>er</sup>, M. Emile Ador.  
2<sup>e</sup>, M. Henri.  
3<sup>e</sup>, M. Welbore Ellis.

Autres poules gagnées par MM. Barclay, Moncorgé, Grace, Venour, Nixey et Adolphe Luro.

Samedi 5 mars

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.  
PRIX DE LA RIVIÈRE. — Une Bourse de 500 francs ajoutée à une poule de 50 francs; 30 % au second et 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon à 25 mètres.

- 1<sup>er</sup>, M. Henri.  
2<sup>e</sup>, M. le colonel Nixey.  
3<sup>e</sup>, M. de Montais.

Autres poules gagnées par MM. Welbore Ellis, Grace, Halford et Moncorgé.

Jeudi 10 et vendredi 11 Mars

GRAND PRIX DE CLOTURE

Un Objet d'Art et 3,000 francs, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le deuxième recevra 750 francs sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 500 francs et 20 %; le quatrième, 250 francs et 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Vence.** — Quelques légères réparations vont être faites à la vieille église de Vence, légèrement éprouvée par les secousses du 23 février.

Cette église a été construite vers le III<sup>e</sup> siècle de notre ère sur l'emplacement même d'un temple païen dédié à Mars et à Cybèle, ainsi que nous en avons la preuve évidente par les inscriptions qui ornent ses murs, et a servi de cathédrale à partir du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Parmi les évêques qui l'ont illustrée, nous trouvons saint Audin, saint Eustache, saint Véran, qui vivaient aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, saint Lambert au XII<sup>e</sup>, Alexandre Farnèse, qui devint pape sous le nom de Paul III; les savants Guillaume le Blanc, Pierre du Vair et les académiciens Godeau et Surian. Ce dernier, par son testament du 9 mai 1754, institua les pauvres de Vence et l'hôpital Saint-Jacques ses héritiers universels et leur laissa 200,000 livres.

Des nombreuses richesses qu'elle possédait au siècle dernier, il ne reste plus aujourd'hui que deux bustes en cuivre argentés représentant saint Véran et saint Lambert, et la crosse de M<sup>gr</sup> Godeau.

Des plaques calcaires portant des entrelacs et des motifs d'ornementation empruntés au règne végétal et au règne animal qui ornaient primitivement l'église sont placées aujourd'hui au dehors du sanctuaire. Ce travail de sculpture date de l'époque mérovingienne; il est très bien conservé.

La partie antérieure d'un sarcophage, d'origine païenne, qui orne le devant de l'autel de saint Véran.

Les stalles, qui présentent un admirable spécimen de sculpture sur bois au XV<sup>e</sup> siècle; elles furent exécutées en 1455 par Bellot, de Grasse. Le travail de sculpture indique un artiste consommé; les parties basses sont très finies; ce qui en fait surtout la beauté, c'est la variété des dessins.

**Nice.** — A l'occasion des fêtes de la mi-carême et des régates de Nice, fixées au 15 de ce mois, la compagnie P.-L.-M. émettra, dans les gares de la Blancarde, la Pomme, Saint-Marcel, Saint-Menet, la Penne, Camp-Major, Aubagne, Cassis, la Ciotat, Saint-Cyr, Bandol, Ollioules, la Seyne, Toulon, Ventimiglia, etc., des billets d'aller et retour à prix réduits pour Nice, du 10 au 17 mars, avec coupons de retour valables jusqu'au dernier train de la journée du 18 mars, ainsi que pour le train partant de Nice à minuit 45, dans la nuit du 18 au 19 mars.

**Menton.** — Le ministre des travaux publics de France, arrivé jeudi à Nice, a visité le lendemain, en compagnie du Préfet des Alpes-Maritimes et du général gouverneur de Nice, les quartiers de Menton, ruinés par le tremblement de terre du 23 février.

**Ventimiglia.** — Les nouvelles qui nous sont parvenues d'Italie depuis huit jours sont navrantes.

Si à Ventimiglia, à Bordighera et à San Remo les dégâts sont purement matériels, il n'en est pas de même sur le reste du littoral ligurien.

Parmi les localités les plus éprouvées, on doit mentionner, aux environs de San Remo, Bussana, Poggio,

Ceriana, Bajardo, San Romolo, Arma di Taggia, Castellaro, Pompeiana, Diano Marina, où il ne reste plus qu'une seule maison debout, celle du maire, Diano Castello, Andora, détruit de fond en comble. Laigueglia, complètement désert, Cerdo, Ceriale, Alassio, dont la population campe au bord de la mer, Albenga, Borghetto, Loano, Pietra-Ligure, Finalmarina, Finalborgo, Albissola, Savone, etc. Toutes ces villes ou villages sont plongés dans la consternation.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris est tout à la joie d'un soleil radieux, aimable avant-coureur du printemps. Le jour, il se promène au Bois, où les bourgeons commencent à se montrer aux arbres, et court les magasins pour décider des modes nouvelles. Le soir, il danse, chante, et ne quitte un salon que pour entrer dans un autre. Si ce beau temps continue, la mi-carême sera brillamment fêtée cette semaine, et compensera le triste et morne mardi-gras passé dans la capitale.

Au milieu de cette riante effervescence printanière, Paris n'oublie pas les malheureux qu'ont faits les derniers tremblements de terre dans le Midi. La Chambre est saisie d'un projet demandant un crédit d'un million pour remédier autant que possible aux maux causés par ces tristes événements. La banque de France a envoyé dix mille francs à la préfecture des Alpes-Maritimes dans le même but. D'autre part, le syndicat de la presse se réunit, au moment où je vous écris, sous la présidence de M. Auguste Vacquerie, pour se concerter sur les mesures à prendre en vue de secourir les victimes de ces catastrophes. Nul doute que la bienfaisance publique n'arrive promptement à porter un remède efficace à toutes les misères qui se sont produites.

A propos de cette bienfaisance, l'Institut ne cesse pas d'être l'objet de la générosité des testateurs. Chaque jour lui apporte quelque legs d'importance. Cette semaine, c'est l'Académie des sciences qui a été autorisée à accepter le legs de feu M. Lecomte, chapelier de son vivant, un don de six cent mille francs, s'il vous plaît. Nos savants seraient-ils nés coiffés?..

L'art n'est pas moins favorisé d'autre part, à présent, que les sciences ou les lettres, et il n'est point de bonnes réceptions dans les salons renommés de Paris sans la présence de quelque artiste. Au dernier concert du Châtelet, l'apparition de M. Faure, qui ne s'était pas fait entendre depuis quelque temps, a été saluée par une telle ovation que l'illustre chanteur a dû promettre de donner une seconde audition et de faire entendre de nouveau *l'Hercule mourant*, une œuvre inédite d'Hérold, en dehors des divers morceaux de son répertoire ordinaire.

La France a raison d'honorer ses grands artistes. A défaut de nos soldats, ce sont eux maintenant qui portent à travers le monde le nom triomphal de notre pays et lui conservent le premier rang parmi les nations. D'un point à l'autre du globe ils font rayonner le génie français dans son expression la plus parfaite, et plantent notre pavillon en pleine victoire. Conquêtes pour conquêtes, je trouve celles-là infiniment plus enviables et plus fécondes que les autres, celles qui s'obtiennent par le fer et par le feu, et j'estime que nous avons le droit de nous en montrer fiers hautement.

Les victoires par la pensée sont, en effet, de beaucoup supérieures aux victoires par l'épée, parce qu'elles ne sont pas à la portée de tous les peuples. Tandis que tous peuvent avoir à leur heure un général heureux — et les vicissitudes militaires des nations sont là pour le prouver à chaque page de l'histoire — tous ne sauraient avoir un Corneille ou un Molière, un Halévy ou un Boieldieu. Les vrais conquérants, les seuls dont on doive s'enorgueillir, sont les conquérants par l'intelligence et par l'art, car les conquêtes de ceux-là ne se reprennent pas. A leur exaltation, il convient d'ajouter les missionnaires de leur génie, les artistes qui vont porter leur œuvre par le monde. Ceux-là aussi méritent bien de la patrie, et un grand chanteur, un grand comédien font partie du patrimoine de la gloire nationale.

Je ne veux pas sortir du domaine artistique sans

noter le mariage de M<sup>me</sup> Christine Nilsson, la célèbre cantatrice, veuve de M. Rouzeaud avec le comte Angel de Miranda, un espagnol de Paris, qui, entre autres fonctions fut un des membres de la commission royale de son pays lors de la dernière exposition. La famille de Miranda est fort ancienne. Le premier titre de ses ancêtres, seigneurs de Pol, remonte au onzième siècle. Elle est alliée aux meilleures maisons de la grandesse d'Espagne, parmi lesquelles je citerai les ducs del Parque, les marquis de Santa-Cruz de Marienado, de l'Atalaya, de Boveda, de Limia, les comtes de Maceda, de San-Roman. C'est à cette dernière et illustre famille de Galice qu'appartient la mère de M. Angel de Miranda, à laquelle le regretté roi Alphonse XII conféra le titre de marquise comme témoignage de sa haute considération.

Dans les lettres, j'ai à vous signaler le mariage du vicomte de Saint-Geniès, capitaine au 10<sup>e</sup> cuirassiers, si connu sous le pseudonyme de Richard O'Monroy et l'un des plus brillants collaborateurs de la *Vie Parisienne*, avec M<sup>lle</sup> Geneviève de Montlaur, fille du comte et de la comtesse de Villardi de Montlaur.

Notre époque ne connaît plus d'obstacles en matières de dressage des animaux. Les Folies-Bergère exhibent en ce moment une troupe de perroquets acrobates qui forment bien le plus curieux et le plus étonnant spectacle qu'on puisse voir. D'autre part, voici qu'on annonce la prochaine apparition d'un quatuor dont les exécutants appartiennent à la race canine. Ledit quatuor chantera en croches et en doubles-croches d'après les méthodes du Conservatoire. Nous savions bien que les chiens avaient de la voix, mais de là à la régler d'une façon musicale, il y avait un abîme. Il paraît que cet abîme n'existe plus.

Par le fait, on est bien arrivé à faire parler les chiens, pourquoi ne les ferait-on pas chanter à présent ? Leibnitz, dans une lettre adressée à l'abbé de Saint-Pierre et insérée dans le *Journal de Trévoux* de 1715, raconte qu'il a vu à Reitz un chien qui parlait et était parvenu à prononcer une trentaine de mots, qu'il répétait après son maître. Un autre, que l'on montrait à Berlin au siècle dernier, en prononçait une soixantaine. Le maître de ce chien s'asseyait à terre et prenait l'animal entre ses jambes ; d'une de ses mains il lui tenait la mâchoire supérieure, l'autre main se fixait sur celle d'en bas ; le chien, alors commençait à gronder et l'homme soulevait, pressait, écartait les mâchoires de telle façon que ce grondement se modulait en mots parfaitement distincts mais ne dépassait jamais quatre syllabes. *Elisabeth* était de tous les mots celui qu'il prononçait le mieux ; *laquais, salade, thé, café, chocolat* arrivaient également fort nettement à l'oreille.

Vous le voyez, rien de nouveau sous le soleil, et le chien chanteur devait fatalement arriver après le chien parleur. Pourvu qu'avec tous ces progrès on ne vienne pas à regretter maintenant le chien hurleur tout simplement !...  
BACHAUMONT.

## CAUSERIE

Notre pauvre globe terriqué semble en ce moment en révolution. Les tremblements de terre, depuis trois semaines, sont à l'ordre du jour. Huit jours avant celui qui nous a si fort étonnés, des secousses sismiques étaient constatées dans le département de la Mayenne à Ernée ; le 22 février, on en signalait de très fortes dans l'arrondissement de Mortain (Manche). Là, l'oscillation s'est produite de l'est à l'ouest. La principale secousse a duré 25 secondes, et le bruit ressemblait au grondement de plusieurs pièces de canon roulant sur le pavé. Le phénomène a été constaté dans les cantons de Mortain, de Saint-Hilaire et d'Isigny.

Il y a quelques jours, c'était le tour de Reggio en Calabre ; le 3 mars, d'après le télégraphe, un tremblement de terre se faisait sentir à Long-Island en Amérique ; le *Petit Journal* du 5 mars nous apprenait, d'après ses correspondances de San-Francisco, que le volcan de Manna-Loa était de nouveau en éruption. Tous les cratères, dit-il, sont en activité. Enfin, samedi, les journaux mentionnaient des tremblements de terre dans le Péloponèse. La dépêche

d'Athènes ajoutait que les habitants, très effrayés, n'osaient plus, depuis deux jours, rentrer dans leurs maisons.

On a signalé dans notre région des faits géologiques assez bizarres causés par la catastrophe du 23 février : on a dit qu'un puits d'eau bourbeuse s'était déclaré dans le lit du Paillon ; à Vence, les fontaines publiques alimentées par la Foux ont donné pendant quelques heures une eau rougeâtre et boueuse. A Menton, des statues, des chapiteaux ont été tournés sans que les piliers qui les supportaient aient paru subir le moindre déplacement. A Antibes, on a remarqué qu'après la première secousse, la mer s'était brusquement retirée, laissant à sec des bateaux de pêche et des poissons sur le sable. Puis un flot haut de deux mètres est venu couvrir la plage, redonnant à la mer son niveau habituel.

Le *Midi Médical* donne, dans son dernier numéro, une curieuse statistique des tremblements de terre ressentis à Nice avant le siècle présent. Nous la donnons *in extenso* :

1212. — Un grand tremblement de terre a eu lieu cette année sur le territoire du comté de Nice. Il s'est fait sentir avec beaucoup de force. Un grand nombre de maisons se sont écroulées dans le comté, à la suite de la chute des blocs de pierre qui tombaient du sommet des montagnes.

1564. — Le 20 juillet (d'aucuns disent au mois d'août), vers les 7 heures du soir, eut lieu dans le comté de Nice un grand tremblement de terre qui, pour longtemps, donna matière à discours aux populations et aux historiens de cette époque et même à d'autres qui ont écrit longtemps après. J.-B. Gastaldi, piémontais, dans ses cartes géographiques, après avoir tracé la marche de ce tremblement de terre, nota qu'il avait duré très longtemps, et que non-seulement il avait entièrement ravagé toutes les campagnes avoisinant Nice, mais encore qu'il s'était étendu dans la direction de Villefranche et de l'Escarène, et dans cette dernière localité une montagne s'était divisée en deux. Un grand trou s'était creusé au milieu d'où il en sortait des flammes qui montaient très haut et avec beaucoup de force. Il ajoute que jusqu'au fond de la mer on vit les effets du tremblement de terre, car le fond du port de Villefranche baissa de la hauteur d'une pique, et à la surface on remarqua des monstres et des poissons jusqu'alors inconnus. Parmi les terres les plus éprouvées, il cite celles de Roquebilière et de la Bollène.

Honoré Laurenti, dans son livre manuscrit sur Belvédère, dit qu'on parlait de ce tremblement de terre comme d'un événement à jamais mémorable, qu'il avait presque entièrement détruit la Bollène et Belvédère, et que, à la Bollène même, le quart de la population avait péri. En outre, qu'il avait arrêté le cours de la Vésubie très rapide par lui-même pendant une demi-heure. Qu'il avait divisé plusieurs montagnes en deux, et que du centre de chacune d'elles il en sortait une épaisse fumée, et la nuit tout était éclairé comme dans un vaste incendie. A ce moment-là, la mer, très agitée, envahit Antibes dont elle inonda tous les magasins, et bientôt après elle recula avec la même force laissant le port presque à sec.

1612. — Le 31 janvier, à 3 heures après-midi, un tremblement de terre se fit sentir sans pourtant causer aucun dégât.

1618. — Les 14, 16 et 18 janvier, à 5 heures du matin, eut lieu un tremblement de terre très fort qui ne causa aucun accident de personnes, mais il fit de grands dommages à la ville.

1637. — Le 29 novembre, au moment de la grand' messe, eut lieu un grand tremblement de terre. Le ciel était pur et aucun nuage ne se voyait dans l'air.

1644. — Le 15 février, un grand tremblement de terre se fit sentir en Provence et sur toute la côte jusqu'à Nice. A Aix, on sentit une secousse faible ; un peu plus forte à Marseille. On écrivit qu'à Nice il y eut jusqu'à trois secousses ; la plus forte dura l'espace d'un *Miserere*. Ce tremblement détruisit 14 bourgs et engloutit beaucoup de personnes sous les ruines.

1664. — Le 10 juillet, à 8 heures du matin, la terre fut secouée deux fois, mais ces secousses furent tel-

lement faibles que bon nombre de personnes ne s'en aperçurent même pas.

1752. — Le 16 février, 1<sup>er</sup> jour de carême, à 4 heures trois quarts du matin, il y eut à Nice un tremblement de terre très fort, accompagné d'une rumeur épouvantable. Il y eut trois secousses dont la première, la plus forte, dura l'espace de la moitié d'un *Ave Maria*, tellement que les habitants de Nice, qui en ce moment reposaient tranquillement, se hâtèrent de sortir de chez eux pour se mettre à l'abri du danger. D'autres qui dansaient encore à cette heure, épouvantés de la secousse, s'enfuirent aussitôt. Environ un quart d'heure après eurent lieu les deux autres secousses. Ce tremblement de terre de 1752 ressemble d'une façon curieuse à celui du 23 février 1887.

## VARIÉTÉS

### Le Tremblement de terre du 23 février 1887

(Suite — Voir le n<sup>o</sup> 1491)

D'autres croient qu'une brusque dépression barométrique peut suffire, étant donnée l'élasticité de la croûte terrestre et les crevasses intérieures, pleines de vapeurs et de gaz comprimés, qui la criblent, pour expliquer certains tremblements de terre.

Tel est l'avis de MM. Darwin, les fils du célèbre naturaliste, et de M. Laur. Ce dernier fait notamment observer que les variations barométriques ne sont pas sans influencer sur les explosions du grisou... Soit ! Mais ces jours derniers, ni à Nice, ni à Marseille, ni à Gênes, ni nulle part, on a constaté de baisse barométrique anormale ! Le problème reste donc tout entier.

On parle aussi du refroidissement constant du noyau igné du globe, refroidissement qui amènerait des plissements, des torsions, des secousses.

Sans doute, les tremblements de terre, dus au refroidissement de la terre qui se recroqueville, sous l'action du froid de l'espace, comme une pomme trop mûre, ont dû être très fréquents et très considérables dans les anciens temps géologiques. Mais ils doivent être devenus très rares de nos jours.

C'est tout au plus s'il est permis de rattacher à cette cause, avec quelque vraisemblance, le cataclysme de Lisbonne.

Arago a démontré, en effet, que, depuis 2,000 ans, la température moyenne du globe n'a pas varié d'un dixième de degré.

Une sixième hypothèse attribue la plupart, au moins, des tremblements de terre aux grands éboulements qui se produisent dans les cavités intérieures, résultant soit d'actions chimiques, soit des métamorphoses spontanées de roches, soit de glissements et de fractures accidentelles, soit de l'action érosive et dissolvante des eaux d'infiltration. C'est la doctrine de M. Boussingault.

MM. Virlet d'Aoust et G. Planté, eux, voient, dans le plus grand nombre des tremblements de terre, la conséquence d'actions électriques.

La croûte terrestre étant composée d'éléments hétérogènes, il s'établit fréquemment des courants électriques de l'atmosphère vers la terre, et *vice-versa*, et aussi des courants entre les différents fragments de cette croûte. Il peut donc, sous l'empire de certaines circonstances déterminées, se produire de véritables orages terrestres, comme il s'en produit dans l'air entre des nuages chargés d'électricités différentes. D'où des bruits souterrains, des détonations, des vibrations, des soubresauts plus ou moins violents.

M. Camille Flammarion, dans le *Figaro*, attribue le phénomène à l'influence solaire :

Quant à cette influence de la chaleur solaire, dont je vous parlais tout à l'heure, elle est si manifeste que le plus grand nombre des secousses arrive vers 2 et 3 heures ou 5 heures du matin, pendant le froid de la nuit, et le plus petit nombre vers 1 et 2 heures de l'après-midi, au moment du maximum de la chaleur.

Elle est également confirmée par ce fait que le plus grand nombre des secousses arrive en hiver et le plus petit nombre en été.

En outre, l'influence de l'attraction de la lune et du soleil est démontrée par cet autre fait qu'il y a un peu plus de tremblements de terre aux époques de nouvelle et de pleine lune qu'aux époques de premier et de dernier quartier. De même ce nombre est plus grand quand la lune est périgée que lorsqu'elle est apogée, et lorsqu'elle est au méridien que lorsqu'elle est à l'horizon.

Or, la catastrophe de mercredi matin 23 février s'est produite précisément le jour d'une nouvelle lune. Et il y avait non seulement nouvelle lune, mais encore éclipse centrale du soleil; c'est-à-dire que les trois astres, le soleil, la lune et la terre étaient sur une même ligne. L'attraction se trouvait donc à son maximum. C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer ce bouleversement.

Voici maintenant l'opinion du lieutenant-colonel F. Dumas, sur les causes de ces cataclysmes.

D'après lui, ce que nous appelons électricité n'existe pas; les phénomènes électriques, petits et grands, sont produits par les vibrations du fluide universel, qu'on l'appelle éther ou autrement, mais qui est partout dans l'univers, où rien ne se fait que par suite de ses vibrations; fluide si subtil, qu'il est mis en mouvement par la force la plus infinitésimale, fluide si puissant que ses vibrations, produites par une cause suffisante, tiennent les mondes matériels en équilibre. Dans le traité publié en 1869, l'auteur disait: « Les actions solaire et lunaire s'exercent sur tous les fluides du globe et produisent: à l'extérieur, les marées de l'Océan; à l'intérieur, la marée souterraine, c'est-à-dire le mouvement incessant de la masse ignée intérieure.

« Cet océan de feu, soumis aux attractions du soleil et de la lune, a des marées périodiques comme l'Océan extérieur: il a aussi ses parties resserrées, où la marée est insensible, comme pour nous la Méditerranée. Ce mouvement incessant de la masse intérieure ignée est accusé, d'une manière inoffensive, par les variations diurnes de l'aiguille aimantée, et d'une manière désastreuse par les tremblements de terre se produisant toujours aux mêmes endroits, sur les lignes des plus grandes marées intérieures. »

(A suivre.)

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M<sup>e</sup> LOUIS-VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco, sise rue du Tribunal, n<sup>o</sup> 2.

A vendre meublée ou non meublée une grande et belle villa, dite villa Sans-Souci, située à Monte-Carlo, et jardin y attenant. Vue splendide.

A louer un appartement dépendant du deuxième étage de la maison sise à Monaco, rue des Briques, n<sup>o</sup> 18.

S'adresser pour tous renseignements à M<sup>e</sup> Valentin, notaire.

AVIS

Les créanciers de la faillite RASTRELLI sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe.

La vérification des créances aura lieu le 4 avril prochain, à 9 heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Monaco, le 2 mars 1887.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 février au 6 mars 1887

NICE, yacht à vap. *Eros*, fr., c. Briand, passagers.  
ID. yacht à vap. *Cuhona*, angl., c. Douglas, id.  
MENTON, b. l' *Unione*, ital., c. Ghio, vin.  
TORRE SALINE, b. *Carolina*, ital., c. Cassali, charbon.  
CANNES, b. *Trois-Frères*, fr., c. Castel, sable.  
ID. b. *Six-Sœurs*, fr., c. Balestre, id.  
ID. b. *Deux-Innocents*, c. Briquet, id.  
ID. b. *Gambetta*, fr., c. Reboul, id.  
ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. *Dominique*, fr., c. Musso, id.  
NICE, vapeur *Vent-Debout*, fr., c. Lambert, passagers.  
ID. vapeur *Cotier*, c. Ferré, id.

Départs du 28 février au 6 mars

VILLEFRANCHE, yacht à vap. *Eros*, fr., c. Briand, passagers.  
GÈNES, yacht à vap. *Cuhona*, angl., c. Douglas, id.  
NICE, vapeur *Vent-Debout*, fr., c. Lambert, id.  
ID. b. *Six-Sœurs*, fr., c. Balestre, sur lest.  
ID. b. *Carolina*, ital., c. Cassali, charbon.  
CANNES, b. *Trois-Frères*, fr., c. Castel, sur lest.  
ID. b. *Deux-Innocents*, fr. c. Briquet, id.  
ID. b. *Gambetta*, fr., c. Reboul, id.  
ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. *Dominique*, fr., c. Musso, id.  
NICE, vapeur *Cotier*, fr., c. Ferré, passagers.

En vente à l'Imprimerie du Journal:

L'ANNUAIRE  
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
POUR 1887

1 vol. petit in-8<sup>o</sup>, de 288 pages, cartonné. Prix: 3 fr.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métyvier

Deuxième édition — 2 vol. in-8<sup>o</sup> — Prix: 6 francs.

M<sup>ME</sup> ASÉ Leçons d'Italien et de Français.  
English Spoken.

Maison de la Tour, aux Bas-Moulins  
MONACO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, rue Florestine, Monaco-Condaminé  
dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et de fonds de commerce. — Levé de plans. — Projets de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

LA RÉSERVE

Située sur la Plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE  
LANGOUSTES ET COQUILLAGES

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

POTERIE ARTISTIQUE

DE MONACO

LOUIS CAVALLERO

Quartier des Bas-Moulins, Monte Carlo

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n<sup>o</sup> 14 (4 mars 1887), 9<sup>me</sup> année:

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Sous le masque, par Louis Albado, dessin de Hy. — Quelques costumes des derniers bals costumés du Carnaval, dessin de G. de Billy. — L'indiscrète, dessin original de G. Brillouin. — Les Cercles de Paris, par Vlan. — Au coin du feu, dessin original de Souza Pinto. — Le bouquet de violettes, par Louis Ninet. — Contes rapides. Ajournement, par P. de Cantelaus. Chronique mondaine, par Montjoye. — Chronique du sport, par Maubourguet, dessin de Bukovac. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1887

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	1	773.7	773.4	772.6	772.7	772.8	12. »	13. »	14.2	13. »				11.2	63
2	72.1	72.2	71.1	71 »	70.9	11.4	13. »	14.8	13. »	11.2	60	S O id.	id.		
3	70.8	70.6	69.3	69.1	69.8	12 »	16. »	15.6	13.8	12. »	73	E id.	id.		
4	68.4	73.8	66.6	67. »	67 »	12 »	14. »	14.8	13. »	11.8	80	S E id.	id.		
5	64.8	62.5	62.5	62.1	62 »	11.4	12.2	14. »	12.4	11.4	85	S O id.	id.		
6	61.1	64.1	60.9	61.5	62.3	12.1	13.6	14. »	13.2	12.6	81	S O puis S E id.	nuageux		
7	64.2	64.5	64.3	64.5	66.7	12.6	13.9	15. »	13.4	12.4	80	N puis S E id.	beau		
DATES															
Températures extrêmes					Maxima	15.6	15.9	16.7	16.6	16.3	15.7	15.6	Pluie tombée: 0 <sup>mm</sup>		
					Minima	8.8	8.4	8.8	8.6	8.7	8.6				